



Erreurs médicales procédures

Par **Lins05**, le **05/02/2020** à **15:47**

Bonjour

J'ai été victime d'erreurs médicales

J'ai eu un AVC et un infarctus à 35 ans en 2012 due à la prise d'un vasoconstricteur prescrit par un médecin ensuite ça a été la mauvaise prise en charge de l'hôpital de Gap qui a fait un mauvais diagnostic en pensant que je faisais une crise d'angoisse

En 2013 un autre AVC provoqué par une pilule contraceptive contre-indiquée et prescrite par un Gynéco

J'ai des grosses séquelles et un traitement à vie à cause de tout le monde

J'ai pris un avocat en 2015 mon expertise a été refusée au tribunal de Gap et refusée en appel à Grenoble !! C'est scandaleux!

Je recherche un avocat qui puisse me défendre ou faire quelque chose parce que c'est très grave ce qui m'est arrivé et les répercussions qu'il y a eu dans ma vie !

J'ai même pas pu me défendre ! Je veux la justice ! Que faire ? Quel recours j'ai ? Parce que apparemment je suis foutu et j'ai plus aucun recours alors que les faits sont là !

Aidez moi

Merci

Par **amajuris**, le **05/02/2020** à **18:36**

bonjour,

sans connaître le dossier, difficile de savoir pourquoi vous avez été déboutée de vos

demandes.

que répond votre avocat qui connaît votre dossier à vos questions ?

salutations

Par **CarolineDenambride**, le **06/02/2020** à **11:05**

Bonjour,

pour quelles raisons l'Expertise a été refusée ?

Cordialement,

Caroline DENAMBRIDE

Avocate au Barreau de LYON